

Etablissement Public de Coopération Culturelle

Les Treize Arches

Place Aristide Briand, 19100 Brive-la-Gaillarde

Appel à projet Création graphique

Date et heure limites de remise des offres

Le 16 février 2018 à 12h

Contexte de l'appel à projet

Depuis mai 2015, le rapprochement de l'EPCC *Les Treize Arches*, Scène conventionnée à Brive et de l'Association *Les Sept Collines*, Scène conventionnée à Tulle, est engagé autour d'un projet artistique et culturel commun visant à créer une dynamique d'ensemble sur un territoire élargi prenant en compte la nouvelle dimension régionale.

Les principaux financeurs des deux établissements - Ville de Brive-la-Gaillarde, Ville de Tulle, Département de la Corrèze, Région Nouvelle-Aquitaine et l'Etat, Ministère de la Culture - DRAC Nouvelle-Aquitaine – se sont accordés pour mettre en œuvre ce projet au sein d'un EPCC unique, regroupant l'ensemble des moyens des *Treize Arches* et des *Sept Collines*.

La Scène nationale Brive-Tulle, née de la fusion de deux scènes conventionnées verra le jour le 1er juillet 2018. Elle déploiera son activité dans les théâtres de Brive et de Tulle et sur leur bassin de vie.

Installée au cœur d'un territoire où se croisent des problématiques urbaines, péri-urbaines et rurales, le projet de la Scène nationale s'inscrit dans une dynamique de coopération renforcée, de développement des partenariats et d'élargissement des publics.

Objet de la consultation

La consultation est relative à :

1. La création d'une identité visuelle de la Scène nationale Brive-Tulle. Logo et charte graphique print, digitale et ses déclinaisons ;
2. La création d'un visuel pour la saison 2018-19 et ses déclinaisons ;
3. La conception et le maquettage de la brochure de saison 2018-2019.

Détail des prestations attendues :

1. La création d'une identité visuelle de la Scène nationale Brive-Tulle

Conception graphique d'un logo :

Celui-ci fonctionne comme le signe visuel identifiant la Scène nationale. Il doit être visible de près et de loin. Il s'adresse à un large public et doit signifier les valeurs portées par le projet (cf ci-dessous). Ce logo pourra avoir plusieurs déclinaisons fixe/animé, couleur/noir et blanc. Il doit pouvoir être utilisé sur une diversité de supports (print, web, vidéo).

NB : le participant devra indiquer s'il accepte que le logo soit réinterprété, décliné par d'autres artistes dans le cadre d'un projet spécifique.

Conception de la charte graphique

La charte graphique devra être identifiable, originale et visible immédiatement sur l'ensemble des supports (print, web, vidéo).

Elle devra comprendre l'ensemble des éléments suivants :

- un code couleur ;
- un ensemble typographique cohérent compatible mac/pc ;
- gabarits pour la papeterie et l'intégration à l'outil bureautique ;

La charte graphique pourra être utilisée : en interne avec les logiciels classiques de bureautique pour des fins administratives (papier à en-tête, note de service, compte-rendu des instances, formulaires administratifs, carton de correspondance, pochette, carte de visite utilisables par tous) et les logiciels de graphisme (Suite Adobe). Sa déclinaison devra également être envisagée sur d'autres supports (vêtements, stylos...).

Il est attendu en complément, la création d'un gabarit type pour les affiches de spectacles, déclinables en différents formats.

2. La création d'un visuel pour la saison 2018-19 et ses déclinaisons

Celui-ci devra être particulièrement innovant et impactant pour marquer l'événement que constitue la naissance et le lancement de la toute première saison de la Scène nationale Brive-Tulle, traduisant aussi les valeurs du projet et la ligne artistique de la nouvelle programmation.

Ce visuel devra être décliné sur différents supports (Brochure, affiches A3, 4X3, 120x176, A1, 40x60, flyers, site web, newsletters...)

3. La conception et le maquettage de la brochure de saison 2018-2019

Conception et réalisation de la brochure de saison 2018/2019 : format, maquettage, mise en page, traitement des visuels...

Les enjeux graphiques

Il s'agit de définir l'identité visuelle de la Scène Nationale à travers la mise en place d'une nouvelle charte graphique et des différents documents de communication qui accompagneront le lancement de la première saison de spectacles.

Cette nouvelle communication s'adresse à un large public. Elle doit être le reflet du projet artistique et des valeurs portées par la Scène Nationale (Cf. Enjeux artistiques).

La redéfinition de notre image doit être à la hauteur de l'événement que représente la création d'une scène nationale sur ce territoire.

Il s'agit de traduire l'esprit du nouveau projet artistique et de créer une identité qui nous démarque et positionne la scène au plan local, national et international.

Enjeux artistiques de la Scène nationale

Le projet artistique de la scène nationale est pensé comme une mise en dialogue des territoires. Il en sera le récit. Une histoire dont les chapitres déclineront des œuvres théâtrales, musicales, chorégraphiques et circassiennes à travers des chemins tracés par les artistes résidents.

A travers une programmation qui questionne le monde d'aujourd'hui pour mieux construire et inventer celui de demain et des artistes qui abordent des questions politiques et sociétales contemporaines. Celles qui occupent nos pensées, qui font débats, qui habitent nos esprits pour que ces points de vue décalés, poétiques, littéraires et sensibles offerts à travers les œuvres, nourrissent la réflexion de chacun.

Cette programmation et les projets qui s'y rattachent doivent irriguer le territoire, tisser des liens dans la ville, entre le centre – le théâtre - et les quartiers – les centres socioculturels ou les salles de quartier - par exemple, afin de travailler avec les habitants à l'appropriation des projets et des œuvres.

Dans un état d'esprit marqué par l'ouverture, il s'agira d'éveiller la curiosité, de surprendre, de faire événement et de porter des spectacles et des projets qui s'affranchissent des espaces scéniques pour investir la ville et les territoires au plus près des habitants.

C'est aussi inscrire les projets dans les dynamiques locales afin de les conforter et de les mettre en valeur dans un projet global porteur de sens pour l'ensemble des politiques culturelles et vecteur d'une attractivité renforcée pour le territoire.

La Scène nationale déploiera ainsi son projet autour de plusieurs grands axes :

- Un théâtre sensible et engagé, témoin de notre époque dont les récits se déclinent dans le temps et les espaces investis par la Scène nationale ;
- Deux temps forts, deux festivals, l'un dédié à la question du corps dans l'espace public (DanSe En Mai), l'autre au Jazz et musiques improvisées (Du Bleu en hiver) ;
- Un soutien à la jeune création et aux projets de territoire.

L'adresse à la jeunesse constituera un axe transversal.

Les valeurs de la Scène nationale

La coopération est au coeur de projet. Elle se traduit par un nouveau territoire partagé.

L'hospitalité c'est-à-dire l'ouverture et l'accueil des artistes et des publics. Faire vivre.

Mais aussi, partage, solidarité, alchimie, pluriels, circulation, voyage, exploration, décroissement, ré-enchantement.

L'imaginaire de la rivière (la Corrèze qui relie Tulle à Brive) est un élément de ce territoire partagé.

Echéancier de réalisation :

Le candidat sélectionné devra finaliser l'ensemble des prestations attendues pour la fin juillet 2018 dernier délai. Un échéancier de réalisation sera établi d'un commun accord mais il est attendu du candidat une disponibilité importante entre avril et la fin juillet 2018.

Pour information, les échéances de la Scène Nationale en communication sont les suivantes :

- Fin mars 2018 : choix du nom de la scène nationale ;
- 15 avril 2018 : bouclage de la programmation ;
- Fin-mai 2018 : bouclage des textes et visuels de la plaquette ;
- 1er juillet 2018 : création de la scène nationale
- Fin juillet 2018 : BAT des supports de communication
- Fin Août : diffusion de la communication
- 4 septembre : ouverture de la billetterie

Processus de sélection en deux phases

1^{ère} phase : Présélection sur dossier de 3 candidats

Les candidats sont invités à produire un mémoire technique comprenant :

- Une présentation du candidat
- Un porte-folio présentant des créations et des réalisations artistiques professionnelles et détaillées du candidat ;
- Une note d'intention dans laquelle le candidat exprimera sa perception des enjeux liés aux créations d'un logo et d'une charte graphique ainsi que du visuel de saison, au vu des éléments fournis par le mandant ;
- Une enveloppe financière pour l'ensemble des prestations demandées.

A l'issue de l'analyse de ces dossiers, il sera retenu 3 candidats au maximum qui en seront informés par mail, dans un délai de 3 semaines.

2ème phase : Sélection du candidat

Il sera alors demandé aux 3 candidats finalistes, après un temps d'échange avec l'équipe projet :

1. La réalisation de deux esquisses :

- Une esquisse de visuel de la saison 2018/2019
- Une esquisse de charte graphique

2. Un devis détaillé de l'ensemble des prestations attendues

Ce devis ne pourra être supérieur à l'enveloppe financière proposée par le candidat dans la première phase.

3. Un phasage détaillé de réalisation du projet proposé à partir de l'échéancier de réalisation défini ci-dessus.

Le candidat devra remettre un fichier numérique et un jeu d'épreuves papier.

Les deux candidats dont les projets n'auront pas été retenus feront l'objet d'une indemnisation forfaitaire de 1 000 euros, dans la mesure où ils seront rendus dans les délais et en correspondance avec les attentes ci-dessus.

JUGEMENT DES CANDIDATURES ET OFFRES

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération et sous pondération :

- 1) Prix : 40 %
- 2) Valeur technique de l'offre : 60 %

Options et variantes

Il n'y a pas d'options à chiffrer. Les variantes ne sont pas autorisées.

Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 60 jours, à compter de la date limite de remise des offres de la 2ème phase.

Droit d'auteur

Toute création faite par le prestataire dans le cadre de la présente commande deviendra la propriété de l'EPCC Brive-Tulle, lequel aura toute liberté de les reproduire et de les diffuser sur tous supports de son choix. Les fichiers natifs devront être fournis finalisés pour toute utilisation ou impression ultérieure.

Les honoraires de création doivent intégrer la cession des droits d'utilisation au profit de l'EPCC pour tous types de supports de communication en France et dans le monde entier et au profit de tiers accrédités par l'EPCC pour soutenir toutes actions de partenariat, mécénat ou sponsoring.

Réserve d'annulation

L'EPCC se réserve la possibilité de suspendre la consultation et de déclarer l'appel à projet infructueux à l'une des deux phases (présélection et sélection) dans le cas où le nombre et la qualité des réponses ne satisferaient pas aux exigences de qualité requises par celui-ci.

CONDITIONS D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES

1ère phase de présélection :

Le candidat devra adresser son offre avant le **16 février 2018, 12h**, par courrier à l'adresse suivante : *Les Treize Arches, Théâtre, Place Aristide Briand BP 70013 19101 Brive Cedex*
et par mail, administration@lestreizearches.com

2ème phase de sélection :

Il fera parvenir son offre avant **le 30 mars 2018** par courrier **et** par mail.

Renseignements complémentaires

Pour obtenir tout renseignement complémentaire qui leur serait nécessaire à l'établissement de l'offre, les candidats devront s'adresser à :

Patrick Coutant, Responsable communication
patrick.coutant@lestreizearches.com / 06 29 84 53 34